

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BIGANOS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNE BIGANOS

Prélèvement	00210922	Commune	BIGANOS
Unité de gestion	0012 COMMUNE BIGANOS	Prélevé le :	mardi 05 février 2019 à 11h00
Installation	UDI 000380 BIGANOS	par :	LABO LDA33 - TALARMEIN
Point de surveillance	P 0000000150 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	CANTINE - PLONGE		


Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	10,9 °C		25	
Chlore libre	0,03 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,03 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306
Type del'analyse : ND1 Code SISE de l'analyse : 00214161 Référence laboratoire : INC/00681/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélobimétrique	0,24 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	316 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
FER ET MANGANESE				
Fer total	42 µg/L		200	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	19,2 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00210922)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 18 février 2019
Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal
 GISELE DEJEAN